

Information réglementée

Paris, le 06 Juillet 2020

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ERAMET à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 Juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 95095 titres ERAMET
. 2832161 €

Au cours du 1er semestre 2020, il a été négocié un total de :

A l'achat, 230898 titres, pour un montant de 7515134 € (3209 transactions).
A la vente, 214736 titres, pour un montant de 7049410 € (3110 transactions).

Il est rappelé que :

1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 Décembre 2019, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 81183 titres ERAMET
. 3209918 €

2- Au cours du 2ème semestre 2019, il a été négocié un total de :

A l'achat, 229232 titres, pour un montant de 10884847 € (2910 transactions).
A la vente, 216046 titres, pour un montant de 10367536 € (2979 transactions).

3- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en oeuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 65 307 titres ERAMET
. 3 730 851 €